

Note d'orientations 2017

Conseil d'administration 29 novembre 2016

Le programme de travail partenarial 2017 prolongera le travail réalisé en 2016 en s'inscrivant dans le cadre des orientations définies pour la période 2015-2020.

Le document qui suit présente les principaux dossiers qui seront engagés ou poursuivis sur la période.

Observation et prospective

Au titre de ses missions de base, l'agence doit apporter des expertises et répondre au besoin de connaissance de l'évolution du territoire métropolitain et de son aire de rayonnement.

Objectifs :

- Mise en place et production des outils de suivi et de benchmark de l'évolution du territoire à l'échelle locale, départementale et régionale.
- Contribution aux travaux nationaux de la FNAU sur l'évolution des principales agglomérations françaises.
- Participation à la mise en place d'un Open Data rennais et d'un Datagence à l'Audiar.

Pistes 2017 :

- Réédition de Chiffres clefs Rennes Métropole, de Ille-et-Vilaine en Chiffres et poursuite des travaux sur Observ'Agglo.
- Animation des travaux interagences à l'échelle nationale à l'initiative de l'Audiar sur la mise en prospective des observatoires agences en partenariat avec Futuribles sur l'économie, l'habitat, les mobilités.
- Reprise en continu des travaux relatifs à l'estimation des évolutions démographiques (Cf. élaboration des PLUi, révision des PLU de communes, lancement de l'Enquête ménage déplacement etc...).
- Test et lancement opérationnel du Datagence de l'Audiar et réflexion avec les agences de Bretagne à l'intérêt et la faisabilité d'un Datagence de Bretagne.

- Contribution à la mise en place d'un système métropolitain de la donnée et à l'open data rennais.
- Et pour mémoire, réalisation des observatoires partenariaux thématiques sur les principales politiques de développement métropolitain à l'échelle de l'aire urbaine.
- Soutien à l'animation des échanges entre professionnels et collectivités sur l'ensemble des observatoires de l'Audiar.

Préparer l'après 2020 et recherche de relais de croissance pour le développement économique du territoire

Dans le cadre de l'appui à la stratégie de développement de la métropole de Rennes, l'agence doit réfléchir à l'optimisation des effets des investissements engagés sur le territoire à horizon 2020-2025. Elle doit participer à la recherche de relais de croissance du développement économique du territoire.

Objectifs :

- Fournir aux élus et acteurs du territoire les éléments de connaissance et d'enjeux sur l'évolution de la situation économique et les impacts des politiques d'investissement menés.
- Apporter un regard prospectif sur le territoire au regard des enjeux des mutations énergétiques, climatiques, sociétales et de la révolution digitale en cours, et aider le territoire à réfléchir à l'évolution de sa stratégie de développement et d'attractivité à l'horizon 2030.

- Participer à la recherche de nouveaux relais de croissance économique pour la métropole rennaise en développant une nouvelle méthodologie d'étude des filières d'activités : les écosystèmes.

Pistes 2017 :

Pour l'économie

- Poursuite des études sur les écosystèmes économiques locaux : « Alimentation », « Mobilités », lancement des travaux sur Industrie du Futur et Croissance verte et réalisation de 2 notes VigiEco.
- Mise à jour des chiffres clés (dont l'évolution de l'emploi) de l'écosystème numérique en lien avec la French Tech Rennes Saint-Malo et Rennes Atalante.
- Travaux d'appui à Rennes Métropole sur l'économie dans les quartiers prioritaires
- Réalisation du 3eme numéro de l'observatoire des grands chantiers.

Pour le commerce :

- Actualisation du tableau de bord n°2 de l'observatoire du commerce de centre-ville de Rennes et publication du premier numéro du tableau de bord de l'observatoire du commerce, en partenariat avec la CCIT Rennes.

Pour le tourisme :

- Réalisation du tableau de bord n°2 de l'observatoire du tourisme et finalisation de l'étude interagences de Bretagne sur le tourisme urbain.

Pour les finances :

- Réalisation de l'annuaire financier 2017 et actualisation des retombées fiscales du PLH avec prise en compte des bilans de ZAC en partenariat avec Territoires.

Appuyer la définition et la mise en œuvre des politiques métropolitaines (SDU, PDU, PLH, PDU, PCAET, PLA...).

En 2017, l'agence poursuivra ses interventions en soutien à la définition et à la mise en œuvre des grandes politiques thématiques de Rennes Métropole. Elle contribuera à apporter des éclairages sur les angles morts de ces politiques métropolitaines.

1. Enseignement supérieur, recherche et vie étudiante

Objectifs :

- Appui à la mise en œuvre et au suivi du schéma de développement universitaire de la métropole rennaise.
- Mobilisation du réseau des agences de Bretagne et du PMLB autour de l'observation et de la reconnaissance des enjeux du développement de l'ESR dans le Grand Ouest.
- Appui à l'élaboration de la trajectoire de la Smart city rennaise.

Pistes 2017

- Valorisation/communication sur le tableau de bord ESR 2016, et mise en place du tableau de bord de suivi de l'I-SITE, s'il est retenu.
- Élaboration d'une nouvelle publication sur les conditions de vie et de santé des étudiants, et contribution à la mise en place d'une plate-forme d'observation sur la jeunesse.
- Participation au COPIL Smart City de Rennes Métropole.

Et en fonction des capacités en temps de l'agence :

- Étude sur le développement de l'enseignement supérieur privé dans la métropole (sous réserve).

2. Le plan de déplacements urbains

Objectifs :

- Poursuite de l'identification des grands enjeux de mobilité d'aujourd'hui et de demain sur la base de l'étude des usages et pratiques de mobilité (cyclistes, covoitureurs, déplacements domicile travail...).
- Appui technique au suivi et à l'élaboration des politiques métropolitaines de mobilité par la mise en place d'un outil permanent de suivi du PDU (tableau de bord) et de dialogue avec les partenaires au travers de l'Observatoire des déplacements à l'échelle de l'aire urbaine.

Pistes 2017 :

- Appui à l'élaboration du projet de PDU de Rennes Métropole (expertise et appui rédactionnel) et proposition d'un dispositif de suivi partenarial du nouveau PDU dans le cadre de l'Observatoire des déplacements.
- Appui à la préparation de la future Enquête ménages déplacements qui sera réalisée en 2018 (périmètres, partenaires, questionnements et méthodologie en lien avec les réflexions en cours du Cerema...).
- Poursuite des travaux sur l'usage du vélo dans l'agglomération, le co-voiturage, l'autopartage et les pratiques de mobilité des jeunes.

3. Politiques de l'habitat et de peuplement dans le parc social

Objectifs :

- Suivi de la mise en œuvre du PLH et poursuite des réflexions sur les évolutions envisageables des besoins en logement dans le territoire.
- Aide à la définition des politiques de peuplement du territoire concernant l'habitat social, et à la mise en place des nouveaux dispositifs Plan partenarial de gestion de la demande (PPGD) et Convention d'équilibre territorial (CET).

Pistes 2017

- Accompagnement des services de Rennes Métropole dans la mise en place des dispositifs PPGD et CET et dans le suivi de la mise en œuvre du PLH.
- Élaboration des bilans de l'application des accords collectifs intercommunaux et des demandes et attributions de logement social et réflexion sur de nouveaux indicateurs de suivi.
- Réédition de l'observatoire de l'habitat de l'aire urbaine, de l'Observatoire de l'évolution de l'occupation du parc social, mise à jour de l'atlas du parc locatif social et réflexion sur les indicateurs de suivi des effets de

l'expérimentation qui sera menée sur le loyer unique.

- Finalisation de l'observatoire de la valeur verte sur l'agglomération (sous réserve de l'accès aux DPE) et élargissement de l'observatoire des copropriétés à l'ensemble de Rennes Métropole.

4. Le PCAET : plan climat air énergie du territoire

Objectifs :

- Appui à la définition et au suivi de la mise en œuvre du PCAET de Rennes Métropole.

Pistes 2017 :

- Poursuite des travaux d'appui à la scénarisation engagés dans le cadre du PCAET ; si possible en lien avec les démarches de prospectives de l'agence sur la préparation et l'anticipation de Rennes 2030.
- Continuation de la recherche de méthodes et d'outils d'observation sur les domaines du climat de l'air et de l'énergie comme sur les incidences de la transition climatique dans le territoire.

5. Foncier et agriculture périurbaine

Objectifs :

- Appui à la définition et au suivi de la mise en œuvre des politiques foncières de Rennes Métropole et du Plan local de l'agriculture du pays de Rennes.
- Contribution au développement de nouvelles méthodologies de suivi des marchés fonciers et de connaissance des consommations foncières à l'échelle régionale (DREAL) et nationale (Fédération des EPF FNAU).

Pistes 2017

- Analyse des marchés fonciers de l'aire urbaine rennaise sur la base des données 2015 et production en fin d'année de l'observatoire foncier et étude des consommations foncières des espaces agricoles et naturels à l'échelle de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

- Lancement d'une réflexion en lien avec la gouvernance du PLA et le Pays de Rennes sur l'évolution de l'observatoire de l'agriculture périurbaine.
- Poursuite des collaborations avec la DREAL dans le cadre de sa démarche de mise en place d'un observatoire régional du foncier et avec Foncier de Bretagne sur la déclinaison de son PPI à l'échelle des EPCI notamment.

6. Cohésion sociale et suivi du contrat de ville

Objectifs :

- Participation à la définition des objectifs des politiques de cohésion sociale du territoire et au suivi de leur effet en lien avec les autres politiques de développement local.

Pistes 2017

- Finalisation et publication des résultats de la mise en place de la démarche de suivi évaluation du contrat de ville (sous réserve), de la réflexion sur les enjeux de bien-être des populations et l'actualisation de la synthèse urbaine 2016 avec l'INSEE.

Contribuer à l'élaboration du/des PLUi et aux révisions de PLU

Objectifs :

- Contribuer à l'élaboration du PLUi de Rennes Métropole et aux révisions des PLU des communes et veiller à la tenue du calendrier de leur élaboration.
- Faciliter la participation des communes à la construction du projet communautaire de développement durable PADD et en faire un moment fort du débat territorial et de la consolidation du fait métropolitain dans le respect des identités des communes et de leur projet.
- À l'échelle du PLUi et du SCoT faire émerger des projets partagés sur les espaces ne pouvant relever que d'approches intercommunales, en jouant la carte de l'intermédiation et de l'expertise aux services des territoires concernés.

- Explorer de nouvelles thématiques comme la santé et l'urbanisme, l'évolution des modes de travail et de la mobilité, ..., et leurs conséquences sur le développement urbain.
- Assurer la maîtrise d'œuvre de l'élaboration du PLUi des communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné.

Pistes 2017 :

Pour le PLUi de Rennes Métropole :

- Élaboration des pré-projets d'OAP du PLUi de Rennes Métropole concernant les thématiques transversales (Bio-diversité et nature en ville, structure bocagère, Commerce, Agriculture, Santé), les sites stratégiques partagés (Route de Saint-Malo, Bois de Sœuvres), les entrées de l'agglomération rennaise soumises à l'application de la loi Barnier.
- Lancement de réflexions sur les espaces interstitiels de la ville archipel.
- Étude des potentiels de renouvellement urbain dans l'ensemble du territoire de Rennes Métropole et dans les communes toujours dans le cadre du PLUi en accompagnement de la définition des projets urbains.
- Réalisation de diagnostics sur les besoins en équipements et services intercommunaux dans les secteurs de Rennes Métropole, toujours dans le cadre du PLUi.
- Élaboration de projets d'aménagement économique et d'urbanisme sur les ZI historiques du cœur de métropole pour accompagner leurs mutations (ZI Route de Lorient – ZA La Haie des Cognets).
- Organisation et animation des séminaires élus sur la construction avec les communes du futur règlement du PLUi et la concertation.
- Poursuite des travaux sur l'évolution des modes de travail, la santé et l'environnement en vue d'alimenter le projet de PLUi.

Pour le PLUi du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné

- Élaboration du PADD (suite) et animation du débat au sein du COPIL et du Conseil communautaire (mise en place de groupes de travail thématiques sur la traduction réglementaire des orientations du PADD et les OAP thématiques, appui à la définition des projets communaux).

Une sensibilisation et un appui à la réalisation des PLUi à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine

- Organisation avec la DDTM35 et l'AMF35, de nouveaux séminaires de partage d'expérience et d'information sur les PLUi.

Aider aux coopérations et à la reconnaissance de la Métropole et de ses enjeux, à l'échelle du Grand Ouest en priorité avec Saint-Malo et Nantes

Objectifs :

- Aider aux coopérations et à la reconnaissance de la métropole de Rennes et de ses enjeux à l'échelle du Grand Ouest dans le cadre de ses relations avec Saint-Malo, Nantes et Brest en termes de coopérations métropolitaines et avec le PMLB.
- Aider aux coopérations et à la reconnaissance de la Métropole de Rennes et de ses enjeux à l'échelle de ses territoires de proximité : l'aire urbaine de Rennes et l'Ille-et-Vilaine.
- Faire partager par les acteurs socio-économiques les enjeux du développement des coopérations et œuvrer à leur implication et mobilisation pour leur réalisation.

Pistes 2017 :

- Finalisation des travaux sur les coopérations entre Rennes et Nantes sur la filière des industries agro-alimentaires et poursuite des travaux sur l'économie maritime et le numérique entre Saint-Malo et Rennes.
- Appui avec le réseau des agences du Pôle métropolitain Loire Bretagne

(PMLB) à l'élaboration d'une étude sur les effets d'entraînements du développement métropolitain sur les régions du Grand Ouest.

- Contribution avec le réseau des agences de Bretagne à l'élaboration du futur SRADDET dans la suite des travaux menés sur l'analyse des SCoT bretons pour le Conseil régional de Bretagne.
- Poursuite de l'animation du dispositif InterSCoT avec la DDTM35 avec comme objectif d'une part, la mise en cohérence des SCoT entre eux et la résolution des effets de bord entre les SCoT, et d'autre part, la préparation des prochains SCoT et PLUi et l'élaboration de contributions partagées à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine pour le futur SRADDET de Bretagne.
- Appui à la définition du contrat de coopération à élaborer entre Rennes Métropole et un ou plusieurs territoires d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du pacte État Métropole (à confirmer).
- Co organisation des rencontres sur l'avenir des Villes en Bretagne. Elles se dérouleront à Saint-Brieuc avec le réseau des agences de Bretagne.